

Webinar RAJA



18 NOVEMBRE 2020

DE 10H00 À 10H45

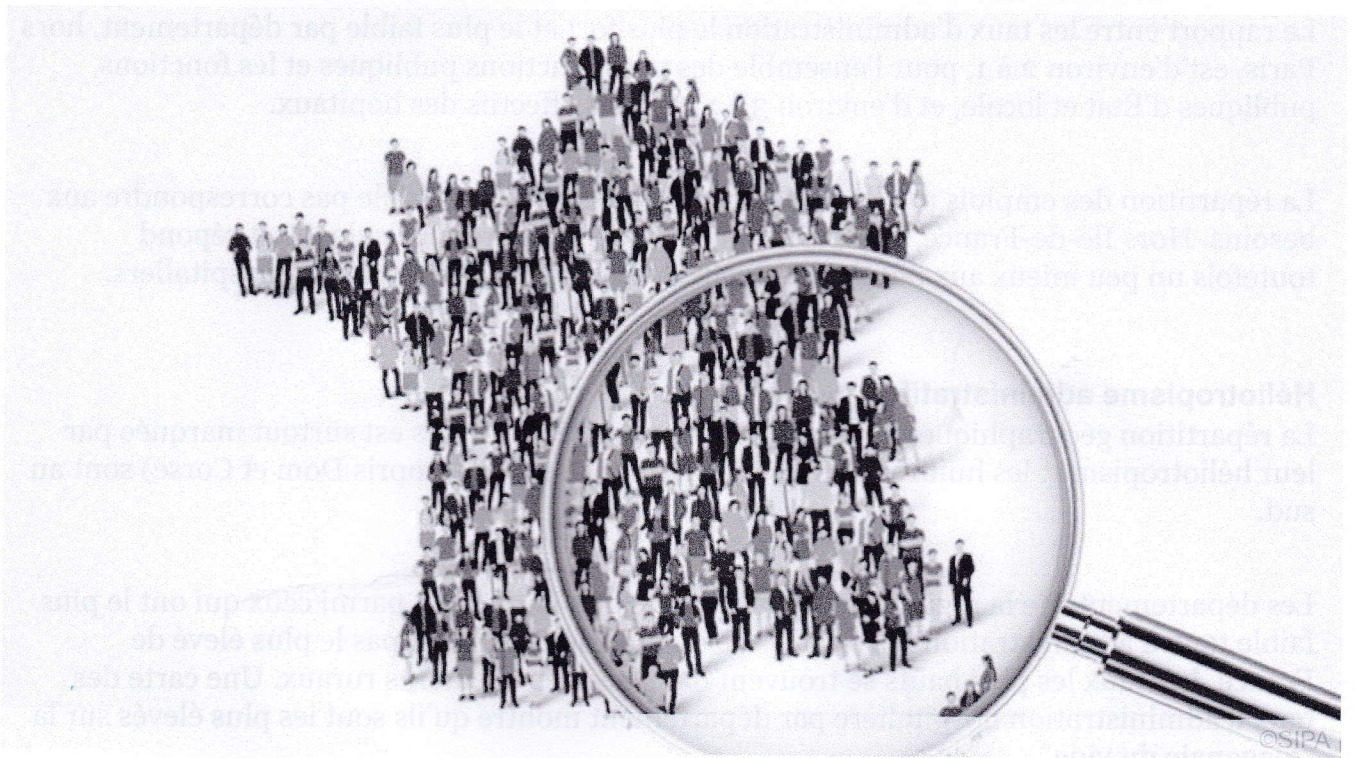


Rush de fin d'année : 5 astuces pour des expéditions réussies

Services publics

Non, les zones rurales ne sont pas sacrifiées

Le taux d'administration hospitalière par département est plus élevé dans la "diagonale du vide" qu'ailleurs dans le pays



Mécomptes publics, François Ecalle

Les services publics ont-ils déserté les zones rurales au profit des zones urbaines, comme semblaient le penser les gilets jaunes ? Une première réponse à cette question peut être donnée en examinant les écarts entre les "taux d'administration" (rapport du nombre de fonctionnaires au nombre d'habitants) d'une région, ou d'un département, à l'autre. Il s'agit certes d'un indicateur fruste de l'adéquation des emplois publics aux besoins, mais il est mesuré avec précision et rapidement disponible.

Le taux d'administration est en moyenne de 73 agents publics civils pour 1 000 habitants en 2018 dans l'ensemble de la France et il est très différent d'une région à l'autre et, encore plus, d'un département à l'autre. Il est particulièrement élevé Outre-mer (87 pour 1 000), en Ile-de-France (82) du fait des administrations centrales et en Corse (82).

Si on met à part les régions qui présentent des taux atypiques (DOM et Corse ; Ile-de-France pour les fonctionnaires de l'État), l'écart est de 19 % entre la région la plus pourvue en fonctionnaires civils de l'État (Paca) et la moins pourvue (Pays de la Loire) ; il est de 47 % entre la région la plus dotée en fonctionnaires publics locaux (Paca) et la moins dotée (Grand-Est) ; il est de 50 % entre la région la plus pourvue en fonctionnaires hospitaliers (Bourgogne-Franche-Comté) et la moins pourvue (Ile-de-France).

"Le taux d'administration est en moyenne de 73 agents publics civils pour 1 000 habitants dans l'ensemble de la France et il est très différent d'une région à l'autre Il est particulièrement élevé Outre-mer (87 pour 1 000), en Ile-de-France (82) du fait des administrations centrales et en Corse (82)"

Le rapport entre les taux d'administration le plus fort et le plus faible par département, hors Paris, est d'environ 2 à 1, pour l'ensemble des trois fonctions publiques et les fonctions publiques d'État et locale, et d'environ 3 à 1 pour les effectifs des hôpitaux.

La répartition des emplois publics est donc très inégale et ne semble pas correspondre aux besoins. Hors Ile-de-France, la répartition des fonctionnaires civils de l'État répond toutefois un peu mieux aux besoins que celle des fonctionnaires locaux et hospitaliers.

Héliotropisme administratif

La répartition géographique des emplois des collectivités locales est surtout marquée par leur héliotropisme : les huit régions les plus administrées (y compris Dom et Corse) sont au sud.

Les départements de la région parisienne, autres que Paris, sont parmi ceux qui ont le plus faible taux d'administration hospitalière, et le taux de Paris n'est pas le plus élevé de France. Les taux les plus hauts se trouvent dans des départements ruraux. Une carte des taux d'administration hospitalière par département montre qu'ils sont les plus élevés sur la "diagonale du vide".

Les zones les plus dynamiques sont moins bien dotées en emplois éducatifs et hospitaliers parce que ces services publics s'ajustent aux évolutions démographiques avec une certaine inertie et restent plus importants dans les zones rurales.

"La répartition géographique des emplois des collectivités locales est surtout marquée par leur héliotropisme : les huit régions les plus administrées (y compris Dom et Corse) sont au sud"

Au total, si le principe d'égalité devant le service public ne semble en effet pas respecté, au vu de cet indicateur simple, c'est surtout parce que les hôpitaux des départements ruraux et les collectivités locales du sud ont des effectifs plus importants.